

# CORNEBARRIEU ET TOULOUSE METROPOLE

*Agir pour une intercommunalité choisie*



**En janvier 2015, la Communauté Urbaine se transformera, de par la loi, en Métropole. Des compétences nouvelles seront obligatoirement transférées à cette intercommunalité. Pour faire entendre la voix de Cornebarrieu et obtenir que le niveau des réalisations corresponde à nos besoins et aux moyens financiers que nous avons transférés, nous avons décidé d'y faire siéger deux délégués qui connaissent bien les rouages de cette structure et pourront y consacrer tout le temps nécessaire.**

## 6 propositions pour une intercommunalité utile à Cornebarrieu

**Assainissement :** Le schéma d'assainissement collectif ayant été actualisé, les réseaux collectifs sur la commune seront achevés.

**Services de proximité :** Chargé depuis 2008 d'organiser les services de proximité en matière de voirie et de collecte des déchets, la Métropole devra adapter les moyens (financiers et humains) à la croissance de la commune. Des améliorations sensibles seront demandées concernant :

- La propreté et l'entretien de la voirie,
- L'entretien des peintures routières (passages piétons en particulier),
- Le déploiement du réseau des colonnes enterrées,
- L'extension et le fonctionnement de la déchetterie.

**Aussonnelle :** En qualité de siège du SIVU de l'Aussonnelle, la commune a été très impliquée dans les actions menées pour l'entretien des berges et dans les études concernant la réalimentation de la rivière en période sèche. Il conviendra de poursuivre ces actions et d'engager, avec nos partenaires, les investissements qui permettront de garantir une alimentation minimale du cours d'eau en période d'étiage.

**Tarif de l'eau :** L'accès à cette ressource est un impératif. Il reviendra à la Métropole de donner suite à notre demande d'une tarification modulée permettant à tous d'avoir accès au minimum vital d'eau potable sans être financièrement pénalisé.

**Transports :** La Métropole est l'un des principaux acteurs de l'organisation des transports en commun. Nous ferons valoir l'impérieuse nécessité de développer l'offre de transports en TAD sur la commune comme réponse aux besoins d'amélioration des conditions de circulation.

**Infrastructures routières :** En 2017, au plus tard, la Métropole aura seule la responsabilité des voiries (à l'exception de la RN224, Itinéraire à Grand Gabarit). Nous veillerons à ce que les investissements prioritaires dans notre secteur soient réalisés, en particulier :

- Le raccordement direct de la RD1 depuis le rond-point de la route de Toulouse à l'itinéraire à Grand Gabarit (RN224, usine d'assemblage de l'A380),
- Le raccordement direct de la RD1 au fil d'Ariane par une voie latérale au rond-point actuel (cet aménagement, situé sur la commune de Blagnac permettra de fluidifier le trafic venant de Cornebarrieu),
- Le lancement des études pour :
  - une liaison RN 224 (Itinéraire à Grand Gabarit) - RD1 à hauteur de la clinique des Cèdres (les terrains sont déjà réservés à cet effet),
  - Un itinéraire de délestage de la Route de Pibrac vers la Route de Colomiers.

**Pour Cornebarrieu**  
**Ensemble vers l'avenir**  
*Continuité et Solidarité*

avec **Alain Toppan** et son équipe